

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°21 du 19 juin 2009

**PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale**

Texte n°1

ERRATUM

à l'instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 relative à la nomenclature des professions ouvrières.

Du 22 avril 2009

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE : *sous-direction des relations sociales, des statuts et des filières.*

ERRATUM à l'instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 relative à la nomenclature des professions ouvrières.

Du 22 avril 2009

NOR D E F P 9 5 5 9 0 1 4 X

Précédent Modificatif :

Instruction n° 311402/DEF/SGA/DRH-MD du 22 juillet 2008 (BOC N°35 du 19 septembre 2008, texte 3).

Texte modifié :

Instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 (Mention au BOC, p. 1347. ; BOEM 355-1.1) modifiée.

Texte abrogé :

Biffer l'erratum du 22 avril 2009 (BOC N°20 du 12 juin 2009, texte 1.).

Référence de publication : BOC N°21 du 19 juin 2009, texte 1.

L'instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 est modifiée comme suit :

TITRE VIII. « accès dans les hors catégories », point 2, dernier alinéa.

Au lieu de :

« 2 ans »,

Lire :

« 1 an ».